



Charte de Protection des Données Personnelles

AYLF Enfance Famille

L'AYLF porte une attention toute particulière à la protection des données personnelles de ses usagers et de leur vie privée.

Dès lors, elles s'engagent à respecter la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi "informatique et libertés") modifiée par le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD).

Les informations et engagements, décrits dans la présente Charte de protection des données personnelles, répondent aux valeurs et aux principes de comportement individuel.

CHAMP D'APPLICATION DE LA CHARTE ET NOTIONS

La présente Charte de protection des données décrit de quelle manière le pôle Enfance Famille de l'AYLF (ci-après, « l'AYLF »), traite vos données personnelles lorsque vous utilisez ses services.

Une donnée à caractère personnel est toute information se rapportant à une personne physique, qu'elle soit directement identifiable ou non, quel que soit le support utilisé.

Un traitement de données personnelles est toute opération portant sur de telles données, de leur collecte à leur destruction, en passant notamment par leur transmission, leur impression, leur utilisation, leur modification, leur archivage ou leur interprétation. Il repose sur une finalité déterminée et licite.

La finalité représente l'activité et le but poursuivis par le responsable du traitement nécessitant des données personnelles.

Le responsable de traitement est la personne en charge d'un ou de plusieurs traitements de données à caractère personnel dont il détermine les finalités et les moyens, que ces données soient conservées sous un format informatisé ou papier.

L'AYLF TRAITE DES DONNÉES PERSONNELLES POUR RÉPONDRE À SES MISSIONS

L'AYLF est responsable de l'ensemble des activités nécessitant un traitement de vos données personnelles entrant dans le champ d'application mentionné ci-dessus. Son siège social est situé au 646 Rue de Cagny - CS 58819, 80088 Amiens Cédex 2.

• **Dans le cadre des activités de traitement de l'AYLF, les catégories de données collectées vous concernant ou concernant vos enfants peuvent être, notamment, les suivantes :**

Données d'identification et d'état civil (*nom(s), prénom(s), coordonnées postale(s), téléphonique(s) et mail(s), date et lieu de naissance, lieu où l'enfant à son domicile principal, situation matrimoniale des parents...*)

Données judiciaires et/ou relatives à des infractions pénales (*mesures socio-éducatives ou socio-judiciaires prononcées à l'égard de la famille et/ou du mineur ou jeune majeur, peines prononcées ou alternatives à l'incarcération le cas échéant, obligations devant être suivies par les détenteurs de l'autorité parentale et/ou le mineur ou jeune majeur durant leur prise en charge, rapports divers adressés aux magistrats et autorités judiciaires durant la prise en charge...*)

Informations relatives à la vie personnelle (*situation et composition familiale du foyer du mineur ou jeune majeur, centres d'intérêt, informations sur l'organisation de la vie quotidienne dès lors que cela est strictement nécessaire et qu'elles sont constatées par les techniciens de*

l'intervention sociale et familiale, comme les habitudes alimentaires, l'hygiène de vie, les activités physiques, la toilette quotidienne, le bon suivi ou l'échec des obligations décidées par le magistrat ou l'autorité en charge de votre situation...)

Évaluation sociale et médico-sociale de la situation (*conditions d'éducation et contexte de vie de l'enfant et de sa famille, évaluation des capacités parentales, comptes-rendus d'entretiens, notes personnelles des éducateurs et psychologues, historique au sein de l'AYLF le cas échéant...*)

Données sensibles ou considérées comme telles (*données de santé, données relatives aux difficultés socio-affectives et à la psychologie des usagers, opinions philosophiques ou religieuses, données relatives à la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle, régime alimentaire, nationalité pour les mineurs non-accompagnés...*)

Données scolaires et de formation (*établissement(s) fréquenté(s), niveau d'étude, diplôme(s), professeur(s) en lien avec l'AYLF et leurs correspondances éventuelles, notes, bulletins...*)

Difficultés d'ordre économique et social (*difficultés éventuelles relatives à l'insertion scolaire, sociale et/ou professionnelle, difficultés éventuelles d'ordre économique et financières...*)

Données horaires et de localisation (*jours et heures des entretiens, techniciens de l'intervention sociale et familiale rencontrés, lieu des entretiens et rendez-vous, personnes présentes...*)

-Toute information que vous nous communiqueriez par la suite et strictement nécessaire à votre prise en charge,

-Toute information issue du parcours des usagers au sein de l'AYLF ou reçue par elle dans le cadre de ses missions et strictement nécessaires à la prise en charge,
-Etc.

La collecte et le traitement des données se fait dans le respect des principes de minimisation et de pertinence. Certaines ne pourront être collectées qu'après une information claire, transparente et complète sur l'utilisation qui en sera faite par l'AYLF.

• Pour quelles données et comment sera recueilli votre consentement ?

- Données de santé,
- Actes emportant des effets particuliers,
- Droit à l'image et sa cession.

Votre consentement sera recueilli par un formulaire écrit qui sera conservé pour des raisons de sécurité, de confidentialité et de traçabilité, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. Ils sont intégrés soit dans le Document individuel de prise en charge, soit dans le contrat de séjour.

• Pourquoi l'AYLF collecte et traite vos données ?

Vos données personnelles sont nécessaires aux missions d'intérêt public dont est investie l'AYLF en matière de protection de l'enfance, notamment :

Pour le Pôle « Prévention - Milieu Ouvert » :

- Action éducative en milieu ouvert (AEMO)
- Mesures judiciaires d'assistance éducative (MJIE)

- Prévention spécialisée
- Dispositif de réussite éducative (DRE)
- Médiation familiale
- Espace rencontre

Pour le Pôle « Hébergement » :

- Centre éducatif fermé (CEF)
- Dispositif éducatif familial intensif (DÉFI ou AEMO renforcée)
- Maisons pour enfants à caractère social (MECS)
- Mineurs non-accompagnés (MNA)
- Placement éducatif à domicile (PEAD)
- Placement familial spécialisé (PFS)

• Quelles sont les finalités pour lesquelles l'AYLF met en œuvre ses activités de traitement dans le cadre de ses missions d'intérêt public ?

Les finalités dépendent de la nature des activités de traitement ainsi que de la mesure vous concernant et pour laquelle l'AYLF a été mandatée :

- Gérer la réception et traitement des ordonnances judiciaires et/ou soutiens administratifs, mesures socio-éducatives et socio-judiciaires pour lesquelles les services de l'AYLF ont été désignés,
- Réaliser l'envoi des courriers de rendez-vous à un premier entretien, d'élaboration du DIPC, du Projet personnalisé individuel, courriers et suivi de leur bonne réalisation,
- Réaliser la constitution et gestion du dossier de l'utilisateur ainsi que des pièces justificatives nécessaires à votre prise en charge,

- Rédiger les divers contrats de séjour dans le cadre du placement familial spécialisé,
- Suivre et tracer les rencontres avec les équipes en charge de votre situation et les synthèses d'entretien qui en découlent,
- Suivre la réalisation des entretiens pluridisciplinaires entre équipes pour le suivi de votre situation,
- Rédaction et transmission de notes diverses, rapports de mi- mesure, de fin de mesure et de synthèses diverses au(x) magistrat(s) et institutions judiciaires ou encore administratives en charge de votre situation,
- Évaluation et notification des informations préoccupantes aux institutions compétentes (Procureur de la République, Protection judiciaire de la jeunesse, Cellule départementale de recueil des informations...),
- Réalisation de démarches administratives lorsque celles-ci sont du ressort des services de l'AYLF,
- Rencontres et prestations diverses dans le cadre de la médiation éducative (activités, sorties, ateliers, voyages...),
- Gestion des accueils et des sorties dans les cas où votre enfant a été placé auprès d'une famille d'accueil, en maison pour enfants à caractère social ou en centre éducatif fermé,
- Gestion des accueils et des sorties du service de mineurs non-accompagnés,
- Gestion de la tarification des services réalisés par l'AYLF pour paiement des prestations par les organismes financeurs (Conseil départemental, Aide sociale à

l'enfance, Protection judiciaire de la jeunesse etc...).

Certaines de vos données personnelles sont nécessaires à la poursuite des intérêts légitime de l'AYLF, notamment pour :

- Prévenir, détecter et répondre aux éventuelles menaces contre la sécurité de nos systèmes d'information dès lors que vous pouvez y avoir accès,
- Prévenir, détecter et répondre aux éventuelles infractions au Règlement intérieur et aux règles de sécurité décidées par l'AYLF afin de garantir la sécurité et l'intégrité de ses usagers, de son personnel et ses locaux,
- L'exercice de droits en justice et de représentation de ses intérêts,
- La réalisation de statistiques diverses à destination du Conseil Départemental, de l'Aide sociale à l'enfance, la Protection judiciaire de la jeunesse ou d'autres organismes mandants.

La majorité des activités de traitement réalisées par l'AYLF ont pour but de vous proposer un suivi de qualité par ses services et d'en assurer la traçabilité lorsque l'AYLF doit justifier de ses activités auprès des autorités de contrôle et ses organismes financeurs.

• **Comment est réalisée la collecte des données personnelles traitées par l'AYLF ?**

- ❖ **La collecte peut être directe :** il s'agit principalement des informations que vous nous confiez lors de votre inscription, de l'élaboration du document individuel de prise en charge et du projet d'accueil individualisé le cas échéant, des formulaires que vous

remplissez et nous confiez, des divers échanges réalisés lors des entretiens avec nos équipes,

- ❖ **La collecte peut être indirecte** : il s'agit des cas où l'AYLF reçoit une décision judiciaire, civile ou pénale, la mandatant pour réaliser une mission de nature socio-éducative ou socio-judiciaire, mais également des demandes de placement réalisées par l'Aide sociale à l'enfance, ou encore les mesures réalisées pour le compte de la Protection judiciaire de la jeunesse,
- Sur nos sites <https://famille-aylf.fr> ou tout autre moyen numérique de communications, ces données peuvent être collectées par le biais de formulaires que vous serez amenés à compléter ou de correspondances électroniques le cas échéant.

Les données dont l'AYLF dispose peuvent être collectées directement auprès de vous comme indirectement par le biais de partenaires et organismes tiers. Le cas échéant, vous pourrez en être informé.

LA PROTECTION DES ENFANTS

De par la nature de ses missions, l'AYLF traite des données personnelles concernant des mineurs tant sur ses sites web qu'au sein de son architecture logicielle ou au format papier.

Nous nous assurons que, conformément à l'article 8 du RGPD, la collecte s'opère avec l'autorisation expresse du titulaire de la responsabilité parentale à l'égard de l'enfant. En vertu de l'article 45 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, l'enfant peut consentir seul à un

traitement de données à caractère personnel le concernant à partir de quinze (15) ans.

Cependant, pour les actes nécessitant le consentement du titulaire de la responsabilité parentale (inscription, hébergement, placement...), le consentement de l'enfant seul ne sera pas suffisant. Il en va de même lorsque le jeune majeur est protégé (tutelle, curatelle...).

L'AYLF CONSERVE VOS DONNÉES POUR UNE DURÉE LIMITÉE

La conservation de données à caractère personnel de manière indéfinie est interdite par la loi et les règlements.

Les données personnelles vous concernant sont conservées le temps de la prise en charge des usagers et de l'accomplissement des missions de l'AYLF jusque cinq (5) années après la fin de votre prise en charge. Elles seront ensuite archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire en lien avec les durées de prescription et de conservation légale pour des raisons strictement limitées et autorisées par la loi, c'est-à-dire trente (30) années. Elles seront ensuite triées et versées aux archives départementales.

LES DESTINATAIRES POTENTIELS DE VOS DONNÉES ET LES TIERS AUTORISÉS À EN RECEVOIR COMMUNICATION

L'AYLF s'interdit de divulguer vos données personnelles à des tiers. Dans l'absolu, l'AYLF s'interdit d'utiliser, d'exploiter ou de diffuser à des tiers, à titre gratuit ou onéreux, l'ensemble des données collectées vous concernant dans un autre

but que celui de répondre à ses missions d'intérêt public.

Ainsi l'AYLF, de par la nature de ses activités, est susceptible de communiquer à des destinataires identifiés certaines données personnelles vous concernant. De telles transmissions répondent obligatoirement au principe de pertinence et de minimisation des données (en aucun cas votre dossier ne sera transmis dans sa totalité à ces destinataires). Ces transmissions ne sont réalisées que dans les cas où cela est prévu par la loi, pour que l'AYLF réponde à ses obligations légales (suivi de votre situation, rapports à destination des magistrats, signalement d'information préoccupante...)

À tout moment, vous êtes en droit de savoir à qui nous transmettons des données personnelles vous concernant et pour quelles finalités.

Les catégories de destinataires de vos données sont, en fonction des missions et activités réalisées par l'AYLF, les suivants :

- Magistrat référent,
- Aide Sociale à l'Enfance,
- Procureur de la République,
- Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Associations ou services en lien avec l'AYLF à raison de ses missions d'intérêt public

Ces données ne seront transmises qu'en s'assurant de la légitimité de ses destinataires et tiers autorisés, par des canaux de transmission sécurisés (lettre recommandée avec accusé de réception, messagerie électronique sécurisée ou plate-forme sécurisée de dépôt)

SÉCURISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

L'AYLF, conformément à l'article 32 du RGPD, met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles de nature à garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de vos données personnelles.

L'AYLF dispose de moyens pour sécuriser son parc informatique, son infrastructure réseau et ses locaux. Elle déploie des solutions logicielles de nature à protéger son patrimoine informationnel et ses applicatifs métiers. Toutes ces mesures de sécurité ont été prises et déployées en fonction de la probabilité et de la gravité des risques identifiés pour s'assurer de l'intégrité et de la confidentialité de vos données personnelles.

Également, l'AYLF forme et sensibilise son personnel à respecter la confidentialité de votre vie privée en lui donnant des directives diverses en matière d'hygiène et de sécurité de l'information, notamment dans le but de lutter contre toute tentative de piratage par hameçonnage et en lui donnant les moyens d'identifier toute tentative de vol de données.

L'AYLF stocke (ou confie le stockage à un prestataire de confiance dûment habilité) vos données en France sur des serveurs sécurisés pour ce qui concerne les données informatisées, et dans des locaux sécurisés pour les données sous format papier.

Les salariés de l'AYLF ne sont pas autorisés à sortir des documents papier à caractère personnel en dehors des bâtiments de l'AYLF.

Par exemple, nous avons besoin pour les effets de facturation de pouvoir utiliser une

interface logicielle avec des applicatifs métiers dédiés. Également, la transmission d'informations préoccupantes se fait via des canaux sécurisés et lorsque celles-ci sont sous format papier, sont envoyées puis conservées de manière sécurisée dans des locaux prévus à cet effet.

LIENS VERS D'AUTRES SITES

Le site de l'AYLF peut contenir des liens vers d'autres sites Web qu'elle n'exploite ni ne maîtrise. Par exemple lors de votre visite, il peut arriver que vous souhaitiez connaître le site institutionnel de l'une des collectivités qui la subventionne.

Dans la mesure où les sites liés ne sont pas publiés et gérés par l'AYLF, nous ne les contrôlons pas et ni ne sommes responsables de leurs contenus, politiques et pratiques en matière de confidentialité et de protection de la vie privée.

CONSERVEZ LA MAÎTRISE DE VOS DONNÉES ET DE VOS DROITS

Quand vous fournissez des informations personnelles à AYLF, vous pouvez demander à les mettre à jour, les modifier, les supprimer si cela est possible.

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" modifiée suite à l'entrée en vigueur du RGPD, l'AYLF a nommé un Délégué à la protection des données dont la mission est, notamment :

- De garantir la conformité et la sécurité des traitements qu'elle met en œuvre,

- De tenir un registre de ses activités demandant un traitement de vos données personnelles,
- D'identifier les risques relatifs à ces activités et les réduire,
- D'assurer l'exercice de vos droits,
- Réaliser les études d'impact sur la protection des données.

Ce Délégué à la protection des données est la Société Picardie Informatique (SARL INFO 80) dont le siège social est situé au 6 Rue du Canal, 80000 Amiens. La modalité de sa nomination est externe et il est mutualisé à l'ensemble des structures AYLF, telles que citées ci-dessus. Les désignations auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (ci-après, "CNIL") ont été réalisées le 25 juillet 2020 et portent les numéros DPO-88590, DPO-85592, DPO-85593 et DPO-85594.

• Quels sont vos droits et les moyens de les exercer ?

En vertu de la loi "informatique et libertés" modifiée suite à l'entrée en vigueur du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de modification des données vous concernant à tout moment. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données pour un motif légitime, à leur effacement, à leur portabilité ainsi qu'un droit au retrait de votre consentement.

Pour exercer ces droits ou obtenir des informations sur le traitement des données vous concernant, vous pouvez nous envoyer conformément à la réglementation, une demande :

❖ **Soit par courrier postal à l'adresse suivante :**

FAMILLE AYLF 646 Rue de CAGNY –
Direction du développement et de
la logistique / DPO, 80 000 AMIENS

❖ **Soit par message électronique à :**
dpo@aylf.fr

• **Ces droits sont-ils soumis à certaines conditions ou limites ?**

Pour que l'AYLF traite votre demande, vous devrez joindre un justificatif d'identité pour éviter toute tentative d'usurpation d'identité et de fraude.

L'exercice de ces droits et la réponse à apporter par l'AYLF sont soumis à certaines conditions et limites prévues par la loi et les règlements. Le cas échéant, l'AYLF vous avertira et justifiera de son impossibilité de répondre favorablement à votre demande.

- ➔ Dans le cadre de l'exercice du droit d'accès, certaines informations ne peuvent être communiquées aux personnes concernées du fait de dispositions particulières du Code de l'action sociale et des familles. Par exemple, l'accès de l'usager à son dossier sera limité aux informations et supports administratifs et judiciaires concernant sa situation.

L'exercice de vos droits est gratuit et ne peut entraîner de tarification de la part de l'AYLF. Cependant l'AYLF ne prend pas en charge ni ne rembourse les frais postaux ou de déplacement que vous pourriez engager.

MISE-À-JOUR DE LA PRÉSENTE CHARTÉ

La présente Charte peut être mise-à-jour périodiquement et sans préavis. Toute modification entre en vigueur immédiatement à partir de la publication de la nouvelle charte sur le site <https://famille-aylf.fr> et sur les supports type DIPC ou livret d'accueil.

Toutefois, nous utilisons vos données personnelles conformément à la Charte en vigueur au moment où vous nous soumettez lesdites données. Nous vous avertirons de tout changement important de notre Charte et solliciterons votre consentement si cela est nécessaire et impacte la finalité de la collecte de vos données personnelles.

Afin de toujours rester conforme à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, la présente Charte est revue annuellement par le siège social avec les conseils du Délégué à la protection des données.

LOI ET JURIDICTION APPLICABLE

La présente charte relative à la protection de vos données personnelles est régie par la loi française et tout litige à son sujet relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Pour plus d'informations sur vos données personnelles et pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : dpo@aylf.fr